

CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE OU ECOLOGIQUE

Un univers multi actifs internationaux

- OPC BNPP AM à thématique environnementale
- Actions d'entreprises cotées dont au moins 20 % de leurs activités se font dans les domaines de la transition énergétique ou écologique
- Actions de sociétés immobilières
- Obligations vertes qui permettent de financer des projets de transition énergétique
- Titres de dette de PME/ETI¹ impliquées dans la transition énergétique ou écologique (10 % max.)

¹ Petites et Moyennes Entreprises / Entreprises de Taille Intermédiaire

BNP Paribas Green Business

MÉCANISME ISOVOL
VOLATILITÉ ANNUELLE
10 % MAXIMUM

POURQUOI INVESTIR ?



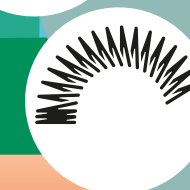
Expertises reconnues de BNPP AM en matière d'ISR²



Diversification



Gestion rigoureuse du risque



Gestion flexible et dynamique

² Investissement Socialement Responsable

Les règles édictées ci-dessus sont décrites dans le prospectus et le DICI de ce fonds.

AM STUDIO - 2018 - PIB03019

Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Le fonds décrit présente un risque de perte en capital. Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures.

BNP Paribas Green Business est un FCP de droit français (FIA). BNP Paribas Asset Management France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Cette publicité a été rédigée et est publiée par la société de gestion de portefeuille. Les opinions exprimées dans cette publicité constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Avant de souscrire, l'investisseur doit lire la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI), disponibles sur le site web.

CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE OU ECOLOGIQUE

BNP Paribas Green Business



LES RISQUES PARTICULIERS SONT LES SUIVANTS :

Risque de perte en capital : les investissements réalisés sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur placement.

Risque lié aux actions : les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché.

Risque de contrepartie : lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

Risque de crédit : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Risque de liquidité : le fonds peut vouloir vendre un actif financier à un moment souhaité et avoir des difficultés en raison d'un manque d'acheteurs. Ceci peut également avoir un impact sur la valeur du fonds.

AM STUDIO - 2018 - P1801005



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager d'un monde qui change